

Assemblée générale extraordinaire de l'association Unipoly

09 Octobre 2023, début 19h

Personnes présent-es au départ:

Dans la salle (GEO 1620): Naël Dillenbourg, Elise Caminel, Malo Favrod, Paul Debruyne, Eloïse Richard, Clara Tavernier, Sarah Planchamp, Elisa Blaser, Basile Morier, Valentine Cuénot, Louis Litzler-Italia, Emily Carrara, Marie Geneux, Lorrie Pires, Marin Brick, Camil Hamdane, Anouk Blouin, Léonard Flückiger, Nathan Fiorellino, Tim Arni, Alicia Perez, Carla Becker, Rary-Zinque Alexis, Gaël Sprüngli, Charlotte Saillard, Emilie Szreter, Lazare L'Eplattilier, Louis Cousturian, Sylvia Sanders, Evie Bonner, Marwa Chiguer, Tanguy Marbot, Paul Castelain, Gary Domeniconi, Lena Vogel, Antonin Rottman, Lina Bentires, Ariane Guston, Léo Meier, Loris Schirar, Annabelle Ayma, Ana Tettoni, Laura Di Virgillio Calonge

TOTAL dans la salle dès le début : 43

19h15: 1 personne a quitté la salle dès le début (donc 42 votant)

19h46: 1 personne est entré la salle (la même que le début) (donc 43 votant)

19h52: 1 personne a quitté la salle (donc 42 votant)

19h57: 1 personne a quitté la salle (donc 41 votant)

21h00 : Lorrie Pires et Elisa Blaser partent (donc 39 votants)

21h25 : 1 personne a quitté la salle (donc 38 votants)

En Zoom : Lucie Castella, Lou De Bruycker, Pauline Conti

TOTAL en Zoom dès le début : 3

20h46: 1 personne a quitté le zoom (donc 2 votant)

Personnes ayant rejoint en cours d'assemblée: 0

TOTAL des membre présents : 46

Procès-verbal : Elise Caminel, Lorrie Pires, Carla Becker

Modération : Eloïse Richard et Naël Dillenbourg

Scrutateur:ice:s : Loris Schirar et Emily Carrara

Ordre du jour de l'AGO 09.10.2023

1. Mot de bienvenue

La présidence remercie les membres pour leur venue, annonce que l'AG devrait durer environ deux heures avec une pause au milieu.

2. Élection des scrutateur·ice·x·s

Naël Dillenbourg explique le rôle des scrutateur·ice·x·s et demande si des gens sont volontaires ?

Deux personnes se présentent: Loris Schirar et Emily Carrara.

L'assemblée se prononce sur la question:

"L'assemblée accepte-t-elle Loris et Emily comme scrutateur·ice·x·s ?"

Le résultat est 42 pour, 0 blanc, 0 contre, 0 abstention. L'assemblée approuve l'élection des scrutateur·ice·x·s.

3. Ordre du jour

3.i Présentation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est présenté à l'assemblée générale:

1. Mot de bienvenue
2. Élection des scrutateur·ice·x·s
3. Ordre du jour
 - i. Présentation de l'ordre du jour
 - ii. Validation de l'ordre du jour
4. Rapport d'activité
 - i. Présentation du rapport d'activité
 - ii. Validation du rapport d'activité
5. Présentation des comptes de l'association
 - i. Rapport des vérificateur·ice·x·s des comtes
 - ii. Validation des comptes 2022-2023
6. Ajout d'une limite de mandat dans le règlement interne
 - i. Vote sur le nouveau règlement interne
7. Décharge
 - i. Du comité 2022-2023
 - ii. Des membres de la commission de contrôle éthique 2022-2023
 - iii. Des médiateur·ices 2022-2023
 - iv. Des contrôleur·euses des comptes 2022-2023

8. Élection
 - i. Du comité 2023-2024
 - ii. Des membres de la commission de contrôle éthique 2023-2024
 - iii. Des médiateur·ice·x·s 2023-2024
 - iv. Des contrôleur·euses des comptes 2023-2024
9. Présentation du Budget 2023-2024
 - i. Vote du Budget 2023-2024
10. Divers

Des amendements ont été proposés par le comité depuis la convocation à l'assemblée générale:

1. Ajouter en point 4: "Processus de médiation - CCE".
2. Ajouter un point de présentation des comptes.
3. Ajouter en point 10 la présentation des de la liste des responsables de pôles.
4. Ajouter en point 11 la présentation des budgets.

L'assemblée générale vote sur l'acceptation des amendements

L'assemblée se prononce sur la question:

"L'assemblée approuve-elle l'ajout à l'ordre du jour des alinéas 0. des points 6. et 11, et l'ajout des points 4 et 10 dans la forme présentée ici ?"

Le résultat est 37 pour, 4 blanc, 0 contre, 0 abstention. L'assemblée approuve les modifications apportées à l'ordre du jour.

La présidence demande si l'assemblée voudrait encore amender l'ordre du jour. Il n'y a pas d'amendements.

3.ii Validation de l'ordre du jour

La présidence demande à l'assemblée si elle valide l'ordre du jour tel que présenté.

1. Mot de bienvenue
2. Élection des scrutateur·e·x·s
3. Ordre du jour
 - 3.i Présentation de l'ordre du jour
 - 3.ii Validation de l'ordre du jour
4. **Processus de médiation - CCE**
5. Rapport d'activité
 - 5.i Présentation du rapport d'activité

- 5.ii Validation du rapport d'activité
- 6. Présentation des comptes de l'association
 - 0. **Présentation des comptes**
 - 6.i Rapport des vérificateur-ic-es des comtes
 - 6.ii Validation des comptes 2022-2023
- 7. Ajout d'une limite de mandat dans le règlement interne
 - 7.i Vote sur le nouveau règlement interne
- 8. Décharge
 - 8.i Du comité 2022-2023
 - 8.ii Des membres de la commission de contrôle éthique 2022-2023
 - 8.iii Des médiateur-ices 2022-2023
 - 8.iv Des contrôleur-euses des comptes 2022-2023
- 9. Élection
 - 9.i Du comité 2023-2024
 - 9.ii Des membres de la commission de contrôle éthique 2023-2024
 - 9.iii Des médiateur-ices 2023-2024
 - 9.iv Des contrôleur-euses des comptes 2023-2024
- 10. **Validation de la liste des responsables de pôle**
- 11. Présentation du Budget 2022-2023
 - 0. **Présentation du Budget 2023-2024**
 - 11.i Vote du Budget 2023-2024
- 12. Divers

L'assemblée se prononce sur la question:

“L'assemblée approuve-elle l'ordre du jour en l'état (avec les amendements précédemment votés).”

Le résultat est 42 pour, 0 blanc, 0 contre, 0 abstention. L'assemblée approuve l'ordre du jour en l'état.

4. Processus de médiation - CCE

Lorris Schirar (et **Lucie Castella**) : En ce moment, une suspension est en cours d'un membre par la CCE (Commission de contrôle éthique). Pour l'historique, il y a quelques mois, une personne a contacté la médiation pour une histoire qui concerne un membre d'Unipoly. Quelque temps après et après un processus de médiation, la CCE a été appelée. Ce processus est anonyme. Pour le mener à bien, une commission (différente ou non de la CCE) doit être élue afin de se prononcer sur la question, dont le nombre n'est pas indiquée dans les statuts. Lucie Castella se présente et se serait bien que d'autres personnes l'accompagnent dans le processus. Personnellement, je considère que j'ai des conflits d'intérêts qui ne me permettraient pas d'être totalement objectif sur le sujet.

L'assemblée générale demande des précisions sur le processus.

Lucie Castella : Une première AG permet d'élire une ou plusieurs personnes pour la création de la commission qui traitera de la suspension (ou non) du membre d'Unipoly en question. Puis on votera lors d'une deuxième AG ce qu'il faut faire. Ça ne me dérange pas de le faire seule, de présenter le rapport sur la situation en AG pour que l'AG puisse voter en conséquence.

Loris Schirar : Je pense qu'il ne faut pas que ça pèse sur les épaules d'une seule personne, on doit lancer une suspension parce que la personne veut rester, du coup il faut élire des gens, si on élit personne ce soir, la question ne peut pas être réglée à la prochaine AG.

Elise Caminel se présente, puis **Camil Hamdane** et **Basile Morier**.

Paul Castellain : Juste pour se rappeler, qui est actuellement à la CCE et à la médiation ?

Lucie Castella : l'ancienne CCE était constituée de moi-même, Christophe Marciot et Camille Gilet. La nouvelle CCE, s'ils sont élues tout à l'heure, de Clara Tavernier, Loris Schirar et Sylvia Sanders. L'ancienne médiation, c'était Loris Schirar, Laura Di Virgilio Calonge et Ninon Cabrot et la nouvelle, s'ils sont élues par l'assemblée générale: Gabriel Valat, Valentine Cuénot et Pauline Conti.

Paul Castellain : Est-ce qu'il y a quelque chose dans les statuts à propos de la mixité de la commission ?

Lucie Castella : Ce n'est pas dans les statuts, et connaissant le sujet à débattre, je ne pense pas que ce soit un problème.

L'assemblée se prononce sur la question:

"L'assemblée choisit-elle de voter en bloc la création d'une commission de médiation ?"

Le résultat est 44 pour, 0 blanc, 0 contre, 0 abstention. L'assemblée vote en bloc la création d'une commission de médiation.

L'assemblée se prononce sur la question:

"L'assemblée approuve-t-elle la création d'une commission de médiation avec les membres suivants : Basile Morier, Camil Hamdane, Lucie Castella et Elise Caminel ?"

Le résultat est 40 pour, 2 blanc, 0 contre, 0 abstention. L'assemblée approuve la création d'une commission de médiation avec les membres suivants Basile Morier, Camil Hamdane, Lucie Castella et Elise Caminel.

Paul Castellain demande s'il serait possible de voter à majorité visible et uniquement comptabiliser les votes blanc et contre. Le point est amené à l'assemblée qui vote sur la nouvelle procédure.

L'assemblée se prononce sur la question:

L'assemblée approuve de voter à la majorité visible et de ne comptabiliser que les votes contre et blanc ?

Le résultat est 40 pour, 1 blanc, 0 contre, 0 abstention. L'assemblée approuve l'idée de voter à la majorité visible et de ne comptabiliser que les votes contres et blancs.

5. Rapport d'activité

5.i Présentation du rapport d'activité

Eloïse Richard : Je ne vais pas vous présenter l'intégralité des dizaines de pages que composent le rapport d'activité car c'est très long, mais vous l'avez reçu avec la convocation à l'AG et vous pouvez également le trouver en format papier ici. Je vais juste vous lire l'introduction que Naël et moi avons écrit qui, je pense, résume bien l'année que nous avons passée.

Alors que nous nous apprêtons à clôturer notre mandat de coprésidence au sein d'Unipoly, nous tenions, comme le veut la tradition, à vous adresser quelques mots.

Cette année 2022-2023 s'est vue consacrée au renforcement de la structure et des projets de notre association, que nous souhaitons à la fois engagée et formatrice pour tout·e·x·s.

En termes de structure, le comité a implémenté une refonte organisationnelle de la trésorerie et des tâches administratives avec la création d'un Secrétariat Général composé d'un poste de Secrétaire Général·e et de deux postes d'adjoint·e·x·s. C'est en grande partie grâce à leur travail dévoué et rigoureux que notre association célèbre son 21^e anniversaire. Nous avons également choisi de faciliter et renforcer la collaboration entre les pôles d'activités et le comité de direction en créant un poste Support Pôles au sein du comité. Notre première responsable a notamment brillamment organisé une Assemblée des Pôles par semestre académique, permettant ainsi au comité de partager des informations organisationnelles mais aussi de rencontrer et échanger directement avec l'ensemble des responsables et membres intéressé·e·x·s de nos 13 pôles d'activités. Ces changements de structure au sein du comité furent une réussite, et nous espérons voir ces nouvelles responsabilités s'améliorer dans leur fonctionnement au fil des prochaines années.

Concernant notre engagement en politique universitaire, nous avons poursuivi nos actions militantes en faveur d'une écologie sociale et solidaire au sein des deux écoles. Alors que l'EPFL se trouve de plus en plus déconnectée de la crise environnementale que nous traversons, et ce malgré la publication de son Plan climat, nous avons renforcé notre positionnement au sein de La Convergence afin de mettre en avant nos revendications. Convaincu·e·x·s de l'influence qu'a l'enseignement à cadrer la vision du monde des étudiante·x·s, nous avons notamment revendiqué certains formats et contenus pour les futurs cours de durabilité de l'Ecole. En outre, Unipoly étant déjà bien implanté sur le campus de l'EPFL depuis plusieurs années, nous avons durant notre mandat cherché à

renforcer notre présence sur le campus de l'UNIL à travers notre mobilisation au sein de la campagne On a les Crocs. Dans un contexte politique marqué par une hausse de l'inflation, nous nous sommes rapproché·e·x·s des syndicats étudiants Sud-ep et le SSP-vaud, ainsi que des associations comme la NoCaP pour revendiquer une baisse des prix et végétalisation des repas, l'internalisation des cafétérias et une pause à midi. Cette mobilisation qui fut l'un des projets politiques phares de notre comité, à laquelle furent également associés le Castor Freegan ou encore l'EVA, est amenée à se poursuivre dans les prochains mois.

Enfin, notre association se distingue par sa volonté de contribuer à la construction d'une conscience politique chez les étudiant·e·x·s, de les encourager à aborder la crise environnementale sous un prisme critique et à s'impliquer davantage dans la vie politique. Cette mission, nous l'effectuons au travers de nos événements comme nos conférences avec Usul et Ostpolitik ou encore avec des militant·e·x·s des Soulèvements de la Terre et des Grondements des Terres, mais aussi au travers notre engagement en politique universitaire. Il est cependant nécessaire de reconnaître l'incapacité de notre structure à changer de manière significative nos institutions et les politiques locales, ce pourquoi être bénévole à Unipoly ne peut être une fin en soi. C'est dans ce sens que nous vous appelons à continuer à militer après vos études, que ça soit en rejoignant des partis politiques, des syndicats ou d'autres associations. Si nous espérons que votre expérience à Unipoly fut aussi formatrice qu'elle l'a été pour nous, il nous semble toutefois crucial qu'Unipoly ne soit qu'un des nombreux chapitres à venir dans votre militantisme.

Nous tenons à remercier toutes les personnes s'étant engagées de près ou de loin à nos côtés pour cette année 2023-2024. Nous sommes heureux·ses de confier le comité entre de bonnes mains pour l'année à venir, et tenons particulièrement à saluer, pour conclure, le travail de toutes les personnes qui veillent avec attention à l'inclusion et à la bonne entente au sein de l'association.

Naël Dillenbourg et Eloïse Richard, Coprésident·e·s Unipoly 2022-2023.

5.ii Validation du rapport d'activité

La présidence demande si l'assemblée valide le rapport d'activité.

L'assemblée se prononce sur la question:

"L'assemblée approuve-elle la publication du rapport d'activité présenté."

Le résultat des votes est visible majoritairement pour avec 2 blanc, 0 contre.
L'assemblée approuve la publication du rapport d'activité.

6. Présentation des comptes de l'association

6.i Présentation des comptes

Clara Tavernier *présente les comptes de cette année.*

Clara Tavernier : On peut remarquer une différence de budget de -2233,84 CHF dû à une dépense exceptionnelle à cause d'un accident de Mobility. Il y a également eu un petit problème dans la logistique également (-323,22 chf) à cause d'une cafetière.

Pour ce qui est des pôles, Débouchés Durables a dépensé 247,85 CHF en trop. Le (P) dans le reste correspond au reste des provisions quand le pôle en avait, sinon c'est le reste sur budget comme pour le comité. Pour la Semaine de la Durabilité, le bilan est négatif car elle est entièrement financée par les durabilités UNIL et EPFL et que la facture est partie en septembre (c'est-à-dire dans l'année comptable suivante), mais le bilan général est nul.

Paul Castelain : Est-ce que le transpalette qu'on a acheté il y a quelques années est considéré comme amorti ?

Clara Tavernier : Oui, il n'est plus considéré comme actif.

Clara Tavernier : Notre bilan est largement positif cette année, alors que nous sommes une association à but non lucratif. Mais on n'espère pas obtenir autant de subventions cette année.

6.ii Rapport des vérificateur·ice·x·s des comptes

Nathan Fiorellino et Paul Debruyne *présentent la vérification des comptes.*

Nathan Fiorellino : Nous avons fait la vérification des comptes en 3 soirées soit une vingtaine d'heures. Pour cela, nous avons vérifié l'origine et la véracité de quelque 300 sorties d'argent cette année.

Des petites erreurs non conséquentes ont été remarqués et ont été rectifiées par le secrétariat général.

Nous avons soulevés quelques informations qui seront peut-être à étudier et prendre en compte par le comité et les responsables des pôles dans le futur : cette année, l'argent utilisé dans les teambuilding et dans l'achat d'alcool (y compris pour des ventes) ont doublé et sont aussi très inégales entre les pôles. Il apparaît que certains pôles se sentent plus légitimes que d'autres pour faire ces dépenses.

Après cette vérification, nous vous invitons donc à valider les comptes de cette année.

6.iii Validation des comptes 2022-2023

L'assemblée se prononce sur la question:

"L'assemblée approuve-elle le bilan comptable tel qu'il à été présenté ici ?"

Le résultat est majoritairement pour, 0 blanc, 0 contre. L'assemblée approuve le bilan comptable.

7. Ajout d'une limite de mandat dans le règlement interne

7.i Vote sur le nouveau règlement interne

Naël Dillenbourg : Nous voudrions rajouter un point au règlement interne sur le nombre de mandat maximum au comité et à la présidence :

LE COMITÉ DE DIRECTION

Article S.14

1. Les tâches attribuées aux différents postes du comité de direction sont définies par un cahier des charges validé par l'AG. Celui-ci est un document annexe du présent règlement. Dans le cas où un-e membre du comité de direction ne répond pas au cahier des charges de son poste, l'information est transmise à la coprésidence et il est attendu de la part de cette personne qu'elle démissionne du comité de direction.
2. Les membres du comité de direction sont autorisés à effectuer jusqu'à trois mandats consécutif ou non au sein du comité de direction, avec une limite de deux mandats maximum à la présidence de l'association.

La présidence de l'association inclut le-la secrétaire générale (mais pas les adjoint-es). Un mandat est une année académique.

Lena Vogel : Je trouve pas très clair la formulation.

Loris Shirar : Est-ce que ce serait pas plus clair en ajoutant deux virgules autour de "consécutif ou non" et ajouter un "s" à consécutif ? Je propose l'amendement suivant: "Les membres du comité de direction sont autorisés à effectuer jusqu'à trois mandats, consécutifs ou non, au sein du comité de direction avec une limite de deux mandats maximum à la présidence de l'association."

L'assemblée se prononce sur la question:

"L'assemblée accepte-t-elle l'amendement fait par Loris Schirar ?"

Le résultat est majoritairement pour, 0 blanc, 0 contre, 0 abstention. L'Assemblée valide la modification au règlement interne ?

L'assemblée se prononce sur la question:

"L'assemblée valide-t-elle la modification au règlement interne ?"

Le résultat est majoritairement pour, 0 blanc, 0 contre, 0 abstention. L'Assemblée valide la modification au règlement interne ?

8. Décharge

8.i Du comité 2022-2023

Le comité actuel est convié devant l'assemblée générale pour se faire décharger.

L'assemblée se prononce sur la question:

"L'assemblée choisit-elle de voter en bloc la décharge du comité ?

Le résultat est majoritairement pour, 0 blanc, 0 contre. L'assemblée vote en bloc la décharge du comité.

L'assemblée se prononce sur la question:

"L'assemblée approuve-elle la décharge du comité de direction 2022-2023?"

Le résultat est majoritairement pour, 0 blanc, 0 contre. L'assemblée approuve la décharge du comité 2022-2023.

8.ii Des membres de la commission de contrôle éthique 2022-2023

La CCE actuelle est conviée devant pour se faire décharger.

L'assemblée se prononce sur la question :

"L'assemblée choisit-elle de voter en bloc la décharge de la CCE ?

Le résultat est majoritairement pour, 0 blanc, 0 contre, 4 abstentions. L'assemblée vote en bloc la décharge de la CCE.

L'assemblée se prononce sur la question :

“L'assemblée approuve-elle la décharge de la commission de contrôle éthique 2022-2023?”

Le résultat est majoritairement pour, 0 blanc, 0 contre. Les membres de la commission de contrôle éthique est déchargée.

8.iii Des médiateur·ice·x·s 2022-2023

Les médiateur·ice·x·s actuel·x·les sont convié·x·s devant pour se faire décharger.

L'assemblée se prononce sur la question :

“L'assemblée choisit-elle de voter en bloc la décharge des médiateur·x·ice·s ?”

Le résultat est majoritairement pour, 0 blanc, 0 contre. L'assemblée vote en bloc la décharge des médiateur·ice·x·s.

L'assemblée se prononce sur la question :

“L'assemblée décharge-t-elle les médiateur·ice·x·s?”

Le résultat est majoritairement pour, 0 blanc, 0 contre. Les médiateur·ice·x·s sont déchargé·x·s.

8.iv Des contrôleur·euses des comptes 2022-2023

Les vérificateur·ice·x·s des comptes actuel·x·les sont convié·x·s devant pour se faire décharger.

L'assemblée se prononce sur la question :

“L'assemblée choisit-elle de voter en bloc la décharge des vérificateur·x·ice·s des comptes ?”

Le résultat est majoritairement pour, 0 blanc, 0 contre. L'assemblée vote en bloc la décharge des vérificateur·ice·x·s des comptes.

L'assemblée se prononce sur la question :

"L'assemblée décharge-t-elle les contrôleurs.euses des comptes ?"

Le résultat est majoritairement pour, 0 blanc, 0 contre. Les vérificateur·ice·x·s des comptes sont déchargé·e·x·s.

9.Élection

9.i Du comité 2023-2024

Présentation des membres se présentant au comité 2023-2024 :

Lina Bentires-Alj - Coprésidente

Emily Carrara - Coprésidente

Marie Geneux - Secrétaire Générale

Laura Di Virgilio Calonge - Secrétaire Générale Adjointe

Florian Manzini - Secrétaire Général Adjoint

Anabelle Ayma - Responsable Cohésion

Marwa Chiguer - Responsable Communication

Elisa Blaser - Responsable Événementiel UNIL

Antonin Rottman - Responsable Événementiel EPFL

Lorrie Canena Pires - Responsable Politique UNIL

Carla Becker - Responsable Politique EPFL

Ana Tettoni - Responsable Logistique

Malo Favrod - Responsable Support Pôles

Louis Cousturian - Systèmes Informatiques

La modération propose à toute personne présente de se présenter spontanément pour un poste. Aucune candidature n'a cependant lieu.

L'assemblée se prononce sur la question :

"L'assemblée approuve-elle le vote en bloc pour l'élection du comité avec la composition présentée ici?"

Le résultat est majoritairement pour, 0 blanc, 0 contre. L'assemblée vote en bloc l'élection du comité 2023-2024.

L'assemblée se prononce sur la question :

“L'assemblée accepte-t-elle l'élection du comité (en bloc avec la composition présentée ici)?”

Le résultat est majoritairement pour, 0 blanc, 0 contre. Le comité est élu.

9.ii Des membres de la commission de contrôle éthique 2023-2024

Présentation des membres se présentant à la CCE 2023-2024 :

Sylvia Sanders

Loris Schirar

Clara Tavernier

La modération propose à toute personne présente de se présenter spontanément pour un poste. Aucune candidature n'a cependant lieu.

L'assemblée se prononce sur la question :

“L'assemblée approuve-elle le vote en bloc pour l'élection de la commission avec la composition présentée ici ?”

Le résultat est majoritairement pour, 0 blanc, 0 contre, 0 abstention. L'assemblée vote en bloque l'élection de la CCE.

L'assemblée se prononce sur la question :

“L'assemblée approuve-elle l'élection de la commission de direction 2023-2024 (en bloc, dans la composition présentée ici) ?”

Le résultat est majoritairement pour, 3 blanc, 0 contre, 0 abstention. L'assemblée approuve la CCE.

9.iii Des médiateur·ice·x·s 2023-2024

Présentation des membres se présentant à la médiation 2023-2024 (par les ancien·x·nes médiateur·x·ices car les nouveaux n'ont pas pu être présent·x·es) :

Pauline Conti

Valentine Cuenot

Gabriel Vallat

La modération propose à toute personne présente de se présenter spontanément pour un poste. Aucune candidature n'a cependant lieu.

Question d'un membre de l'assemblée : Est-ce qu'ils seront dispo malgré leur travail ? (NB : Car Gabriel Vallet et Pauline Conti ne sont plus étudiant·es).

Loris Schirar : Oui, on a déjà réfléchi à ce sujet. Les deux travaillent quand même sur le campus, et finissent à 18h. En plus, ils n'auront pas des périodes de travail compliquées comme c'est le cas pour les étudiant·x·es pendant avant et pendant les examens.

L'assemblée se prononce sur la question :

"L'assemblée approuve-elle le vote en bloc pour l'élection des médiateur·ice·x·s avec la composition présentée ici ?"

Le résultat est X pour, 1 blanc, 0 contre. L'assemblée vote en bloc l'élection des médiateur·ice·x·s 2023-2024.

L'assemblée se prononce sur la question :

"L'assemblée approuve-elle l'élection des médiateur·ice·x·s 2023-2024 ?"

Le résultat est majoritairement pour, 3 blanc, 0 contre. L'assemblée approuve l'élection des médiateur·ice·x·s 2023-2024.

9.iv Des vérificateur·ice·x·s des comptes 2023-2024

Présentation des membres se présentant à la vérification des comptes 2023-2024 :

Clara Tavernier

Naël Dillenbourg

Paul Debruyne (Suppléant)

La modération propose à toute personne présente de se présenter spontanément pour un poste. Aucune candidature n'a cependant lieu.

Lena Vogel : À quel point Naël a-t-il travaillé sur les comptes ? Et est-ce qu'il y aura des pizzas à la vérification ?

Clara Tavernier : En tant que coprésident, il a une idée générale de comment marche la comptabilité en générale et plus précisément celle d'Unipoly. En plus, pour la vérification, il n'y a pas besoin de beaucoup de compétence en compta, plutôt des vérifications de ce qui a été fait. Et je serai là pour les questions techniques.

Et pas de pizzas.

L'assemblée se prononce sur la question :

“L'assemblée approuve-elle le vote en bloc pour l'élection des vérificateur·ice·x·s avec la composition présentée ici ?”

Le résultat est majoritairement pour, 1 blanc, 0 contre. L'assemblée vote en bloc l'élection des vérificateur·ice·x·s des comptes 2023-2024.

L'assemblée se prononce sur la question :

“L'assemblée approuve-elle l'élection des vérificateur·ice·x·s des comptes 2023-2024 (en bloc) ?”

Le résultat est majoritairement pour, 2 blanc, 0 contre. Les vérificateur·ice·x·s des comptes 2023-2024 sont élu·x·es.

10. Validation de la liste des responsables de pôle

Nathan Fiorellino : Vote-on les gens qui vont faire les trésorier.es des pôles en AG car certains doivent avoir accès aux comptes en banque ?

Clara Tavernier : Oui, qui doit donc avoir accès au compte et qui doit être voté ? (*réflexion globale*).

Ceux qui ont besoin d'avoir accès sont également responsables de pôles pour l'instant, mais l'assemblée vote sur la possibilité du comité de changer cette liste si nécessaire.

Pôles	Responsable(s)
Castor Freegan	Loris Schirar & Camil Hamdane
Épilibre	Louis Cousturian
Ingénieur·es engagé·es (et Débouchés Durables)	Marin Bricq
Semaine de la Durabilité	Emilie Szreter & Avril Jammes
Apiculture	Paul Duquesne & Cyril Monette & Fergus Wright
Meubléco	Benjamin Quilichini & Louis-Alexandre Ongaro
Jardin	Alexis Rary-Zinque & Paul Debruyne

Etudiant·es Vegan·es et Animaliste (EVA)	Gary Domeniconi & Tanguy Marbot
Le Canard Huppé	Eloïse Richard & Naël Dillenbourg
UP Fashion Lab	Charlotte Saillard & Anouck Blouin
Low Tech Lab	Alexis Chanel
Fix N'Replace	Camille Lannoye & Timothée Roth
rebuiLT	Sarah Planchamp & Pierre-Jean Renaud

L'assemblée se prononce sur la question :

“L'assemblée valide-t-elle la liste des responsables de pôle 2023-2024 ?”

Le résultat est majoritairement pour, 2 blanc, 0 contre. La liste des pôles est validée.

L'assemblée se prononce sur la question :

“L'assemblée donne la possibilité au nouveau comité d'amender cette liste jusqu'à la prochaine AG ?”

Le résultat est majoritairement pour, 3 blanc, 0 contre. L'assemblée accepte.

11. Présentation du Budget 2023-2024

11.i Présentation du Budget 2023-2024

Clara Tavernier présente le budget 2023-2024 constitué avec les responsables des pôles et les ancien·x·es et nouveaux membres du comité.

11.ii Validation du Budget 2023-2024

L'assemblée se prononce sur la question :

“L'assemblée approuve-elle la proposition de budget 2023-2024 telle que présentée par le secrétariat général ?”

Le résultat est majoritairement pour, 3 blanc, 0 contre, 0 abstention. Les budgets 2023-2023 sont validés.

12.Divers

L'assemblée est close à 22h14.

Lausanne, le 09.10.2023

Lina Bentures-Alj, Coprésidente



Emily Carrara, Coprésidente


